

Lège-Cap Ferret, le 23 mars 2026

**CONVOCAION A L'ATTENTION DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Chers Collègues,

Dans les délais et formes prévus aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous invite à participer à la réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu

le vendredi 27 mars à 18h00

à la Mairie de Lège-Cap Ferret

Ordre du Jour :

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre d'adjoints appelés à siéger durant la mandature
3. Election des adjoints au Maire
4. Lecture de la Charte de l'élu local
5. Délibération portant sur les pouvoirs du Maire - Délégation du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
6. Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués
7. Majoration des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués – Commune touristique
8. Personnel Municipal – Délibération portant ouverture de crédits budgétaires pour le recrutement d'un collaborateur de cabinet

Je vous prie de croire, Chers Collègues, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



Le Maire,

Philippe de GONNEVILLE